

BON DE SOUTIEN

du « Plan Ambition Hockey 2024 »



Vos coordonnées

Société.....

Nom du signataire..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville..... Pays.....

Email..... Tél mobile.....

Merci de retourner ce formulaire
accompagné de votre chèque
libellé à l'ordre de la
Fédération Française de Hockey,
Tour Gallieni II,
36 Avenue du Général de Gaulle,
93170 Bagnole, France
ou par virement : HSBC RF BBC Nord
IBAN : FR76 3005 6009 4209 4200 0196 424
BIC : CCFRFRPP

JE FAIS UN DON

montant de ma participation :

- A titre personnel dans le cadre de l'impôt sur le revenu
- Au nom de mon organisation (société, association, autres...)
- Autre motif :

Date
& Signature

+ d'informations ou envoi par mail :
ffh@ffhockey.org

Informations sur la réduction fiscale :

La Fédération Française de Hockey peut recevoir des dons ouvrant droit à des réductions d'impôts. Pour les particuliers et professions libérales : si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu, votre don vous donne droit à une réduction fiscale égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable - si vous êtes soumis à l'impôt sur la fortune immobilière : déduction de 75% (dans la limite de 50 000€).

En tant qu'entreprise, le mécénat ouvre droit à une réduction fiscale de 60% de la somme versée dans la limite de 5% du chiffre d'affaire H.T, reconductible sur les 5 exercices suivants.

A réception de votre don, la Fédération Française de Hockey vous adressera un justificatif de paiement